



**SNT**  
SYNDICAT  
NATIONAL  
DES  
TERRITORIAUX  
*Ensemble et pour tous*



# "Avec moins de moyens, il faudra faire mieux"

Vœux 2025 Pierre Bédier

## Et vous, vous en pensez quoi ?

Les projets de réorganisations de service à venir doivent changer de méthode : ils devraient tous faire l'objet d'un temps d'échange préalable, de qualité et suffisamment en amont, avec les agents ET leurs représentants.

### Une pleine transparence est demandée sur l'impact des réorganisations pour les agents, avec des mesures d'accompagnement :

- ✓ Maintien du niveau de rémunération en cas de mobilité forcée vers un poste « rétrogradé » (grade ou RIFSEEP),
- ✓ Priorisation des missions en cas de baisse des effectifs et des budgets,
- ✓ Accès à un plan de formation renforcé et réévalué en cours d'année pour les agents appelés à changer de poste,
- ✓ Attribution de primes : rattrapage pour 2024 et prise en compte des efforts demandés pour 2025 avec une augmentation du régime indemnitaire et le versement d'un Complément Indemnitaire Annuel (CIA),
- ✓ Adaptation des horaires pour les agents ayant un allongement de leur temps de trajet, aménagement du temps de travail...
- ✓ Propositions "sérieuses et précises" à chaque agent concerné par la suppression de son poste

### Rejoignez-nous pour vous exprimer – Et, si affinités, adhérez au Syndicat National des Territoriaux qui permet d'avoir :

Un accès à des formations pour connaître vos droits

Un soutien juridique en cas de recours en justice

Une déduction d'impôts sur votre cotisation

Pour garantir vos droits, le SNT est à votre écoute : 06.67.29.00.91/ [cfe-cgc@yvelines.fr](mailto:cfe-cgc@yvelines.fr)/ <https://snt-cd78.org>